



## Quel pourcentage pour chacun lors de la succession

Par **danielou1947**, le **28/10/2015** à **16:54**

Bonjour

LA tante de mon épouseveuve et sans enfant a un neveu et une nièce desoer dDécédée  
Elle a également quatre neveux d un demi frère Lors de la succession le patrimoine sera t il  
reparti en parts égales Pour le cas présent en six parts égales Merci d avance pour vos  
renseignements CCORDIALEMENT Danielou